

■ **Nickel.** Une mission d'experts indépendants arrive sur le Caillou

Mieux contrôler Vale

Au terme d'une deuxième réunion avec les associations et les habitants de Goro, la province Sud a annoncé hier des mesures de contrôle renforcées de l'usine du Sud ainsi que des sanctions. Un peu tard, selon EPLP mais aussi Calédonie ensemble.

Il y aura un contrôle indépendant et des sanctions. Pendant une heure et demie, hier après-midi, la province Sud a fait face aux associations environnementales et aux habitants de Goro, venus, pour la deuxième fois cette semaine, demander des explications sur l'incident du 11 novembre dernier. Ce jour-là, un morceau de tuyau flottant en mer était repéré par l'équipage du *Betico*. Quatre jours plus tard, Vale annonçait l'arrêt de l'usine de traitement du nickel en raison

de l'accident et le plan de réparation proposé d'une part et, dans un deuxième temps, contrôler les travaux qui seront réalisés. Enfin, la province Sud entend revoir la réglementation sur les installations classées pour l'environnement (ICPE), rédigée en 2008, et qui apparaît insuffisamment protectrice.

Réactions. Du côté des associations environnementales présentes hier, le comité Rheebu Nuu est resté assez laconique. Son président, André Vama, s'est contenté de dire qu'il attendait « beaucoup de la province Sud ». La présidente d'Ensemble pour la planète, Martine Cornaille, est sortie

« **On nous dit que les capteurs de pression n'ont pas pu détecter le problème. C'est bien le moment de s'en apercevoir !** »

de la rupture de l'émissaire marin. Une rupture intervenue en deux endroits et à deux moments différents, et passée totalement inaperçue.

C'est également l'incident qui a révélé que Vale avait failli à ses obligations légales, puisque la société n'a effectué aucun contrôle visuel sur le grand tuyau depuis 2011.

Sanctions. Résultat, la présidente de la province Sud, Cynthia Ligeard, a annoncé hier des sanctions contre l'industriel.

Quatre procès-verbaux sont en cours de rédaction et seront transmis au procureur de la République, qui peut décider de prononcer des peines d'amende de 5^e catégorie.

Parallèlement, une mission indépendante a été mandatée et devrait arriver dans le pays le 26 novembre prochain. Composée d'experts de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) et de l'Ifremer, elle sera chargée de travailler sur deux axes : vérifier les dires de Vale sur les causes

plus mitigée de la réunion : « *Je sors encore avec des questions, sur la corrosion de l'usine d'acide notamment. Sur le tuyau, on nous dit que les capteurs de pression n'ont pas pu détecter le problème. C'est bien le moment de s'en apercevoir ! Quant aux amendes pénales, elles sont dérisoires. L'industriel agit de manière approximative, c'est une chose. Mais les pouvoirs publics ont le devoir de garantir la sécurité de la population et des travailleurs.* »

Même son de cloche hier matin du côté de Calédonie ensemble, qui estime que les cinq incidents graves précédents survenus depuis 2009 « *auraient dû conduire la province Sud à exercer une surveillance et des contrôles accrus. Au contraire, elle a multiplié les signaux complaisants à l'égard de l'industriel*, assure Philippe Michel. Vale n'a jamais été sanctionné jusqu'ici et les crédits alloués à l'Observatoire de l'environnement (Œil) ont été réduits. »

Charlotte Mannevy



L'usine est à l'arrêt depuis jeudi dernier. La reprise de l'activité n'est, pour le moment, pas envisagée avant fin décembre.

Le tuyau cassé depuis plus d'un mois

On en sait un peu plus sur les circonstances de l'incident qui a conduit à l'arrêt de l'usine du Sud. Hier après-midi, Vale a donné les premières conclusions de l'enquête diligentée par l'industriel. Les investigations sont toujours en cours, mais Yves Roussel, directeur délégué de Vale assure que l'on peut déjà à ce stade « être affirmatif ». L'origine de l'incident sur le grand tuyau, ce conduit de 23 km de long qui rejette en mer les résidus liquides de l'usine, résulterait « d'un trop plein d'air à l'intérieur de la conduite sous-marine, explique Yves Roussel. Ce qui s'est traduit par un déplacement, puis une cassure ». Le tuyau s'est rompu à deux endroits et à deux moments différents. La dernière rupture daterait du 11 novembre, jour où le *Betico* a donné l'alerte. L'autre, plus ancienne, « remonte à plus d'un mois et demi, voire trois mois. Car des organismes marins se sont développés sur l'émissaire marin. »

Une expertise doit avoir lieu : en mesurant la taille de ces organismes, les scientifiques devraient être en mesure de déterminer plus pré-



cisément la date de la rupture initiale. Le fameux grand tuyau évacue chaque année 13 millions de mètres cubes d'effluents, chargés en métaux lourds dissous, au large de la

baie de Kwé, à 46 mètres de profondeur. Les analyses de l'eau effectuées après la découverte de la rupture n'ont pas détecté de traces de pollution.

■ **Social.** Le Soenc Nickel réagit sur le dernier incident qu'a connu l'usine du Sud

La grogne monte chez les syndicats



Le Soenc Nickel dénonce un manque de transparence de Vale.

L'usine du Sud Vale NC continue de susciter la polémique et d'alimenter les discussions. C'était au tour des représentants du Soenc Nickel de suivre le mouvement hier.

Réunis à la maison de l'Usoenc à Ducos, ils ont souhaité réagir sur plusieurs points, le premier étant l'affaire du tuyau. « On demande que les expertises et les investigations continuent afin d'expliquer les causes de la rupture du tuyau », explique Pierre Tuiteala, délégué syndical Vale. « Afin que l'usine puisse redémarrer dans de bonnes conditions, il est

nécessaire d'obtenir des autorisations d'installation et de réparation », poursuit-il.

« **La dernière maintenance a été réalisée en 2011** »

Autre sujet de discorde : la communication, « inexistante » entre la direction et les instances représentatives du personnel (IRP), à la suite de l'incident. « Il y a vraiment un manque de transparence. Il faut absolument que les infos redescendent aux IRP, aux employés mais aussi à la population locale. »

La question de la responsabilité de Vale NC dans cette affaire a bien évidemment été au centre de cette réunion. « C'est tout de même le sixième incident », s'étonne Eric Streeter de L'Usoenc. « On interpelle donc la direction sur ce point. Il y a même des hauts responsables qui ont annoncé que ça allait être l'arrêt de l'usine du Sud. »

Des propos jugés inquiétants puisque Vale NC en chiffres, ce sont près de trois mille emplois dont mille d'entre eux sont des emplois directs, les deux tiers restant, sont des sous-traitants. « Pour revenir au tuyau, la dernière

maintenance a été réalisée en 2011, depuis plus rien », gronde Eric Streeter.

Le Soenc Nickel a par ailleurs réaffirmé son adhésion à l'usine de Vale NC « mais on ne demande qu'une seule chose : c'est d'avoir une feuille de route du projet, une visibilité et surtout la sauvegarde des emplois et des sous-traitants calédoniens », conclut Pierre Tuiteala.

Une réunion entre la direction de Vale NC et les représentants du Soenc Nickel est prévue aujourd'hui en fin de journée dans les locaux de Vale NC.

AF